

Arrêté donnant mandat de représentation

Catherine KERBRAT-RUELLAN

L'administrateur provisoire,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de la Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand – Mme DUPONT (Virginie) ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2025 du Recteur de région académique Bretagne portant nomination d'un administrateur provisoire à l'université Bretagne Sud – M. GENTRIC (Michel) ;

Considérant que le 24 avril 2025, l'équipe de l'UBS des Cordées de la Réussite organise, à Lorient, un événement de clôture des deux cordées qu'elle anime : "Dis-moi c'est quoi l'enseignement supérieur" et "la Cordée du Golfe" ;

Considérant que la représentation de l'UBS dans le dispositif ministériel des Cordées de la Réussite était confiée jusqu'à présent à Catherine KERBRAT-RUELLAN en sa qualité de vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire en charge des formations et des réussites ; que son mandat de vice-présidente a pris fin avec la nomination de Virginie DUPONT en qualité de rectrice ; que cet événement ne peut se dérouler sans la personne qui a porté le projet en interne avant la nomination de Virginie DUPONT ;

Arrête

Article 1. Madame Catherine KERBRAT-RUELLAN est désignée pour représenter l'UBS lors de la journée de clôture des « Cordées de la Réussite » du 24 avril 2025.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Michel GENTRIC

